

# COMMUNE D'USCLAS D'HERAULT

## DEPARTEMENT DE L'HERAULT



### PLAN LOCAL D'URBANISME

---

### PIECE 6-1-3 : ANNEXES SANITAIRES – ELIMINATION DES DECHETS

P.L.U. DE LA COMMUNE D'USCLAS D'HERAULT	
PIECE 6 - ANNEXES	
ARRETE LE	APPROUVE LE
Signature et cachet de la Mairie	



## 1. Généralités

La Communauté de Communes du Clermontais assure directement, depuis mai 2000, la collecte des ordures ménagères sur le territoire intercommunal. Le service de collecte des ordures ménagères est situé au quartier de la gare à Aspiran.

Depuis 2002, le mode de gestion des déchets ménagers a profondément évolué sur le Coeur d'Hérault avec le développement progressif du tri sélectif des bio-déchets. Ce nouveau type de collecte a entraîné une réorganisation du service de collecte et la mise en place de deux types de tournées de collecte hebdomadaires avec une dédiée au ramassage des bacs verts et une autre pour les bacs gris.

Pour fonctionner le service de collecte des ordures ménagères dispose d'un important parc de véhicules

La Communauté de communes a également en charge la dotation des bacs pour les particuliers, les remplacements et les réparations de ces bacs.

En contrepartie de ce service rendu, la Communauté de communes perçoit la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Elle est fixée chaque année par le Conseil Communautaire pour faire face aux frais de collecte et de traitement.

Le traitement est pris en charge par le Syndicat intercommunal Centre Hérault. Il est né de la collaboration de trois structures intercommunales qui ont souhaité lui confier la compétence « traitement des déchets ménagers » pour assurer un service mutualisé et adapté au territoire.

### Collecte des déchets sur la commune :

- **La tournée des :** *BACS SUR ROUES*  
Tournée bac gris : le mercredi matin de 4h à 11h  
Tournée bac vert : le lundi matin de 4h à 11h
  
- **La tournée des :** *MODULOS*  
Tournée modulo gris : le mardi et le vendredi matin de 4h à 11h  
Tournée modulo vert : le mercredi matin de 4h à 11h
  
- **Les écarts uniquement :** *BACS SUR ROUES*  
Tournée bac gris : le jeudi matin de 4h à 11h  
Tournée bac vert : le mercredi matin de 4h à 11h

La compétence « collecte des ordures ménagères » reste du domaine de ces trois structures :

- La Communauté de Communes du Clermontais
- La Communauté de Communes Vallée de l'Hérault
- La Communauté de Communes Lodévois et Larzac.

La déchetterie la plus proche d'Usclas d'Hérault se situe à Paulhan.

Compte tenu des objectifs du Plan Départemental, d'un habitat à dominante pavillonnaire et des besoins des sols en matière organique (viticulture, maraîchage particulier, ...), il s'est naturellement engagé dans un programme local de valorisation des biodéchets sous forme de compost de qualité.

L'objectif était de préserver les ressources non renouvelables, de réintroduire la matière organique dans un circuit économique de proximité et ainsi limiter les transports et les quantités enfouies.

Pour cela, une collecte sélective des biodéchets à la source a été mise en place en étroite collaboration avec les trois structures de collecte et en association avec chaque commune de 2002 à 2004.